

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 11 février 2015

L'an deux mille quinze et le **onze février** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

Absents excusés : MM Emile GONIER, Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Laurie ABAUL, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Patrick FLERIAG, Dominique CUPIT, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Félix CATHERINE, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Antoine JEAN-BOLO, Maurice JOSEPH-MONROSE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	23	28
		Dont procurations 05
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
28	00	00

Date de la convocation
05/02/2015

Date d'affichage
05/02/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

Subvention

Country Club de Schœlcher
 Open Corsair International de Tennis

Président de Séance :
 Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :
 Gérard CHAUVET

**SUBVENTION DU COUNTRY CLUB DE SCHOELCHER
 OPEN CORSAIR INTERNATIONAL DE TENNIS - 2EME ÉDITION**

À la demande de Monsieur le Maire, Madame Josiane NAPOLY épouse PUJAR indique que la 2^{ème} édition de l'Open de Tennis Corsair International est un rendez-vous de haut niveau tennistique qui se déroulera du 12 février au 15 mars 2015 au Country Club de Schœlcher.

Face au franc succès de la 1^{ère} édition, c'est tout naturellement que s'est engagée l'organisation pour que cette nouvelle édition se fasse sur le même concept de départ, qui est d'inviter des joueurs et joueuses de toutes les destinations desservies par la compagnie Corsair, le partenaire privilégiée sur cette opération.

Sont invités à participer à cette compétition d'envergure, une vingtaine de joueurs et joueuses de la Métropole, la Réunion, l'île Maurice, Madagascar, Sainte-Lucie, Montréal, Dakar, Abidjan, la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint Barthélémy et cette année la Guyane.

Autour de l'aspect purement tennistique, l'évènement va s'ouvrir à la découverte du sport en général en mettant l'accent sur la jeunesse locale. Ainsi des rencontres seront organisées entre les écoles et les joueurs qui feront part de leur expérience et mettront en avant les valeurs sportives et humaines nécessaires à un engagement. Un espace de 4 000 m² sera aménagé pour la promotion et la découverte du Beach-Tennis, dans la perspective de donner plus de rayonnement à cette discipline.

Afin de mener à bien cette opération, le Country Club de Schœlcher sollicite auprès de la ville une aide financière de 5 000 € (cinq mille euros).

Les Commissions « Affaires Sportives » et « Finances » ont émis respectivement le 15 décembre 2014 et le 05 janvier 2015 un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2 000 € (deux mille euros) au Country Club de Schœlcher.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Madame Josiane NAPOLY épouse PUJAR et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention d'un montant 2 000 € (deux mille euros) au Country Club de Schœlcher ;
- d'imputer cette somme au budget communal.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 25 FEV. 2015

Le Maire



Luc CLEMENTE

